

# 3ème Foulées de l'iton

Dimanche 26 Janvier 2020  
Hondouville - Houetteville (27400)



## PROGRAMME

[www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com)

Départs	Courses	Distances
09H00	Course Enfants - Départ Unique Enfants nés en 2007 ou 2008	3 Km
09H30	Course de la Petite Foulée Nés en 2006 & avant	5 Km
10H15	Course de la Grande Foulée Nés en 2004 & avant	10 Km

## LE CHALLENGE & LES RECOMPENSES

[www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com)

### Challenge 4 Communes

But : Récompenser la participation  
en dehors de toute notion de  
classement.

Règlement au dos de ce bulletin &  
sur [www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com)

### Coupe Abraham

La Coupe Abraham est remise à la  
première équipe Hommes  
(5 coureurs) sur le 10km

### Récompenses

Hommes & Femmes : 3 premiers  
scratch + 1er de toutes  
catégories FFA.

Récompenses non cumulables.  
Lot souvenir pour les coureurs ne  
participant pas au Challenge.

Le Vestiaire est gardé sur le parling de la Salle Communale.

Une boisson chaude st servie à l'arrivée

Le vaste parking est gardé et situé à environ 600m de la Salle Polyvalente.

Les Dép arts & Arrivées ont lieu à la Salle Polyvalente d'Honvouville.

# 3ème Foulées de l'iton

Dimanche 26 Janvier 2020  
Hondouville - Houetteville (27400)



## BULLETIN D'ENGAGEMENT

[www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com)

Nom  Prénom

Sexe  Homme  Femme

Date de Naissance

Club / Entreprise

Adresse

Code Postal

Ville

Mail

Tèl



## CHOIX DE COURSE

Possibilité d'inscription en ligne sur [www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com)  
Clôture des inscriptions : 30 Minutes avant chaque départ



3 KM  
GRATUIT

5 KM  
7€00  
11€ Sur Place

10 Km  
9€00  
13€ Sur Place



Signature

A RETOURNER ACCOMPAGNE DE SON REGLEMENT A : MENTION OBLIGATOIRE SUR CERTIFICAT MEDICAL:  
C.O.F.I.H - MAIRIE HONDOUVILLE  
27400 HONDOUVILLE  
« PRATIQUE DE LA COURSE A PIED  
EN COMPETITION »

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :  
"1-d'une licence Athlétisme Compétition, Athlétisme Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ; 2- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ; 3-ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical., la FFPM, en cours de validité à la date de la manifestation ; 4-ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ; 5-ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical."

# 3ème Foulées de l'iton

Dimanche 26 Janvier 2020  
Hondouville - Houetteville (27400)



## RÈGLEMENT GÉNÉRAL

[www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com)

## ASSURANCES

**RESPONSABILITE CIVILE :** Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MATMUT ENTREPRISES.

**INDIVIDUELLE ACCIDENT :** Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## CHALLENGE 4 COMMUNES

Les Communes organisatrices du Challenge sont :

Hondouville (26/01/20) - Incarville (09/02/20) - Pinterville (01/05/20) - Heudebouville (30/08/20)

**BUT DU CHALLENGE :**

Récompenser la participation à 3 de ces quatre courses en faisant abstraction de toutes notions de classement.

**PRINCIPE DU CHALLENGE :**

Lors de chaque engagement, le coureur spécifie sur son bulletin d'inscription s'il participe ou non au challenge. Le challenge est nominatif, les trois courses doivent impérativement être courues par la même personne.

**MODALITES DU CHALLENGE :**

Dès le franchissement de la ligne d'arrivée de chacune de ces 4 courses de 10Km, tout participant dispose de 2 possibilités :

Soit le coureur **ne participe pas au challenge**, dans ce cas, il échange son dossard contre le lot souvenir de l'organisation.

Soit le coureur **participe au challenge**, dans ce cas, il remet son dossard à l'organisation qui enregistre sa participation. Il ne bénéficie pas du lot souvenir de l'Organisation. A l'issue de sa troisième course, toujours en échange de son dossard, le coureur reçoit son lot Challenge.

**PARTICULARITES :**

Si du fait de l'annulation d'une épreuve (catastrophe naturelle, interdiction préfectorale...) des coureurs se trouvent dans l'impossibilité mathématique de réaliser leurs trois courses, les épreuves déjà réalisées seront comptabilisées pour le challenge de l'année suivante.

## CLASSEMENT & RECOMPENSES

**INDIVIDUEL :** Hommes & Femmes : 3 premiers scratch + 1er de chaque catégorie FFA (Récompenses non cumulables)

**PAR EQUIPE :** Femmes sur 3 arrivantes, course 10Km - Hommes sur 5 arrivants, course 10Km

Coupes & lots divers pour tous les cités ci-dessus.

Lot souvenir pour les coureurs ne participant pas au Challenge 4 communes. **Lot supplémentaire pour toutes les féminines.**

## COUVERTURE MEDICALE

Croix Rouge Française du Pays du Vexin Normand 27.



## DEPARTS & ARRIVEES

Tous les Départs & Arrivées sont données sur la RD61 à 100m de la Salle Polyvalente.

## NOUVEAUTES 2020

Changement d'horaires pour les trois courses au programme.

**INSCRIPTIONS :** En ligne sur [www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com)

OU

Inscription via bulletin papier (à télécharger sur [www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com))

OU

Inscriptions & retrait des dossards sur place (possibilité également le Samedi 25 Janvier 2020 entre 15h & 17h30 à la salle communale)

Attention date limite pour envoi courrier (23/01/20) et inscription en ligne (24/01/20 à minuit)

## DROITS D'ENGAGEMENT

**Course 3Km : Gratuit**

**Course 5Km : 7€00** (Inscription sur place le jour de l'épreuve majorée de 4€00)

**Course de 10Km : 9€00** (Inscription sur place le jour de l'épreuve majorée de 4€00)

**Chèque à l'ordre de COFIH HONDOUVILLE**

Inscription possible en ligne sur [www.challenge4communes.com](http://www.challenge4communes.com)

Attention date limite pour envoi courrier (23/01/20) et inscription en ligne (24/01/20 à minuit)

Attention Clôture des inscriptions 30min avant chaque départ.



## RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS AVEC BULLETIN

**RIO NICOLE :** 02.32.50.57.49

**AUTRET NICOLAS :** 06.69.99.33.56

ADRESSES D'ENVOI DES BULLETINS OU DEPOT DES BULLETINS :

COFIH  
MAIRIE D'HONDOUVILLE  
27400 HONDOUVILLE

RIO Nicole  
29 ROUTE DE FEUGEROLLES NOYON  
27400 HONDOUVILLE

## MOYENS D'ACCES

**DE ROUEN :**

Prendre la A154 en direction de EVREUX, deuxième sortie ACQUIGNY puis direction HONDOUVILLE par la CD61.

**DE EVREUX :**

Prendre la D155 en direction de LOUVIERS, puis à LES PLANCHES, prendre à gauche en direction du CD61.

## SERVICES A DISPOSITION

**PARKING** du personnel SCA TISSUS FRANCE situé à environ 600! du départ (parking gardé)

**VESTIAIRES** gardés à l'extérieur de la salle Communale

**SANITAIRES** sur le parking de la salle Communale

## RESPONSABILITE CIVILE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. Ils pourront arrêter un participant en mauvaise condition physique apparente.